

# LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

## N°19 – Janvier 2023



Commune de  
**Voisenon**

### Edito



Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Dans un contexte global perturbé par des crises aux facteurs divers qui n'épargnent personne, les communes sont un repère de proximité, de stabilité et d'apaisement. Chaque jour, mon engagement va dans ce sens, celui de protéger Voisenon et d'accompagner chacune et chacun.

Le chemin vertueux pris depuis 2020 pour s'assurer de finances publiques communales saines et faire de Voisenon un village durable et exemplaire porte ses fruits. Nous faisons face sans trembler aux défis qui s'annoncent pour toutes les collectivités.

Fidèles à nos engagements, nous avons veillé à la qualité du service public tout en restant attentifs à ce que cette période s'inscrive dans la responsabilité énergétique dont nous devons tous faire preuve : réductions des illuminations, remplacement progressif des éclairages en diodes électroluminescentes... Nous portons également dynamisme, optimisme et partage au cœur de nos choix pour notre village afin de lui tracer un avenir meilleur.

**Je vous adresse à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de succès pour cette nouvelle année qui s'ouvre devant nous.**

Cette année nouvelle verra, entre autres, se concrétiser des travaux nécessaires de voiries, de rénovation énergétique, d'amélioration et de protection de notre cadre de vie auquel nous sommes collectivement attachés sans oublier de soutenir les initiatives locales et la chaleur humaine qui nous caractérise.

L'ensemble de ces grands chantiers, que nous portons collectivement avec ardeur, ne participe pas uniquement à l'amélioration de notre quotidien, il contribue à impulser une dynamique nouvelle qui nous permet d'avoir une vision claire de notre avenir.

**A l'époque où l'instantané et la surréaction prennent le pas sur la réflexion et la sagesse, soyons fiers de construire le village de demain, plus beau, à dimension humaine, à la fois solidaire, intergénérationnel et respectueux de son environnement.**

Le dynamisme et l'optimisme, la joie de se retrouver et de partager des moments chaleureux ensemble pour tous demeurent au cœur de nos choix pour Voisenon.

Le Maire,  
Julien AGUIN

*Belle et heureuse année à tous ! En avant !*

### Agenda du village

- **6 janvier** : Distribution de cartes de vœux par le Conseil municipal Jeunes
- **13 janvier** : Soirée pour les 15/17 ans organisée par la Commission communale d'animation avec l'aide de Familles Rurales
- **15 janvier** : Galette des associations organisée à 15h par le Comité de parrainage et Familles Rurales de Voisenon au Mille-Club
- **21 janvier** : Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire
- **27 janvier** : Vœux de la municipalité aux Voisenonais
- **3 février** : Assemblée générale de l'AVI Patrimoine à 18h à la maison des associations (face à la mairie).
- **10 février** : Soirée organisée par Familles Rurales
- **11 février** : Soirée Belote et jeux de société organisée par l'A.S.C.V.
- **12 février** : Loto des enfants organisé par l'A.D.P.E.V.M.
- **18 février** : Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire

### Zoom

Monsieur le Maire et le Conseil municipal rendent hommage à Marie-Thérèse CANDAU, récemment décédée le 22 décembre 2022.



Habitante du lotissement « Les Chaumières » depuis de nombreuses années, elle participait beaucoup aux différentes activités associatives de notre village. Bénévole assidue, elle aidait les autres et se faisait plaisir à cotoyer l'atelier d'équilibre. Elle a résidé ces deux dernières années à la résidence médicalisée de Réau. Nos plus chaleureuses pensées à sa famille.

# Retour en images

## Fresque

Les Voisenonais ont choisi. La fresque type trompe l'œil qui ornera les quatre faces du transformateur situé à l'angle du chemin des Cornes et de l'allée des Bleuets sera... printannière.

Cette fresque participe à l'opération «Zéro Tag» financée par Énedis et le SDESM.

Jean-Michel LEBER, artiste de l'agglomération dont nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier les talents, réalisera cette fresque courant 2023.



## Spectacle de Noël

Le 4 décembre 2022, la Commission communale d'animation, sous la houlette de Fanny LIDOUREN, Conseillère municipale, a organisé spectacle de magie pour toute la famille. Petits et grands ont partagé ensemble un moment convivial et familial autour de tours de magie digne des « Close-up » parisiens. A l'issue de la représentation, un charmant Père Noël a déposé des chocolats en forme de père Noël de la maison Des Lis Chocolat. Un bon moment dans notre ruralité que nous souhaitons préserver.



## Le Père-Noël à la cantine

Les petits demi-pensionnaires voisenonais et montjarciens ont fait la rencontre du Père Noël au restaurant scolaire intercommunal en compagnie des Maires de Voisenon et de Montereau-sur-le-Jard ainsi que les élus du Syndicat intercommunal scolaire avec une remise de chocolat autour d'un repas de fêtes. Bravo à toute l'équipe d'animation et du restaurant scolaire intercommunal pour toute l'organisation.



## Coupe du monde

Le 18 décembre 2022 dans l'après-midi, les élus de la Commission communale d'animation ont organisé une retransmission de la finale de la Coupe du monde de football. Quelques voisenonais ont partagé cet agréable moment autour d'un café pour soutenir l'équipe nationale de football.



## Décorations de Noël

Merci beaucoup au Conseil municipal des Jeunes accompagné de bénévoles qui ont réalisé les décorations de Noël sur le parvis de la mairie.

L'équipe municipale a mobilisé les services d'une entreprise spécialisée pour installer les illuminations. Cette année, à cause de la crise énergétique, la municipalité a décidé de réduire le nombre d'illuminations ainsi que la durée. Elles seront présentes jusqu'au 15 janvier 2023.



## Le Maire au 20h

Dans le cadre de la crise énergétique, le journal télévisé de 20 heures du 12 décembre 2022 a présenté un reportage sur l'intérêt du groupement de commandes pour l'achat d'énergie initié par le SDESM au bénéfice de ses communes seine-et-marnaises dont Voisenon. Notre Maire, Julien AGUIN a témoigné sur l'efficacité de ce dispositif soutenu par les élus. Pour revoir le reportage, accéder à cette page Internet : <https://www.tf1.fr/tf1/jt-20h>



## AVI Patrimoine

Nous recherchons des documents, photos ou objets anciens pour enrichir l'exposition- causerie sur le thème de l'école et du village qui aura lieu le dimanche 26 mars à 15h au Mille-Club. Vos prêts seront scannés ou protégés en vitrine.

Une belle occasion pour les uns d'évoquer les souvenirs et pour d'autres de comprendre ce qui a fait l'identité humaine de ce village. Un grand merci aux personnes qui veulent bien enrichir cette rencontre de leurs témoignages.

Contacts : Claudine CARÉ,  
Tél. : 06 78 80 44 64  
claudine.care-voi@orange.fr  
et Guillaume COISNON  
guillaume.coisnon@orange.fr



## Familles Rurales de Voisenon

### Soyez autonome.

En quelques années le téléphone portable s'est métamorphosé en ordinateur et nous initie à l'informatique comme l'enfant apprend à marcher.

Avec sa grande sœur la tablette ils offrent des ressources insoupçonnées pour répondre à nos préoccupations du quotidien : prendre des rendez-vous, faciliter des démarches, s'informer, et même se distraire.



## ADPEVM

L'Association des Parents d'Elèves de Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (ADPEVM) vous présente ses meilleurs vœux de réussite, de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023 !

Comme chaque année, l'ADPEVM a organisé le 3 décembre son traditionnel Marché de Noël, dont les bénéfices seront reversés aux deux écoles.



De nombreux stands, avec quelques nouveautés : des jolies créations manuelles (bois, bijoux, tissu...), de la gastronomie locale (miel, brie, champagne...) et sans oublier le stand de livres tenu par les ATSEM.

Gros succès de la tartiflette, du vin chaud et autres gourmandises. Des balades en poney. Un Père Noël fidèle au rendez-vous dans un décor féérique. Des visiteurs encore plus nombreux cette année !



Les jeunes élèves ont pu offrir leurs créations réalisées en classe ou en périscolaire à leurs parents, et profiter des animations proposées par l'équipe CAA (maquillage, pyrogravure, basket de Noël).

Pour récolter des fonds supplémentaires au profit de leur classe de mer, les CM2, accompagnés des enseignants, ont proposé des créations manuelles (cartes, bijoux,...), et un stand de petits tatouages.

L'ADPEVM en profite pour remercier tous les participants et les nombreux bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette journée. Rendez-vous pour un prochain moment de convivialité avec le Loto des enfants le dimanche 12 février 2023 !

## L'Orangerie

Calendrier des messes

- Dimanche 08 Janvier (Epiphanie), Aubigny
- Dimanche 15 Janvier, Maincy
- Dimanche 22 Janvier, St Germain Laxis
- Dimanche 29 Janvier, Rubelles
- **Dimanche 05 Février - Voisenon**
- Dimanche 12 Février (Pastorale de la santé), Aubigny

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr

Accueil à la Maison des Associations  
Tél. : 09 50 13 49 89  
Mail : secretariat@frvoisenon.net  
Facebook : @FRVoisenon

# Voisenon, votre village

## Permanences

Depuis le 3 janvier, une permanence est assurée à la mairie tous les vendredis de 9h à 17h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le numéro d'astreinte suivant : 06 77 37 92 49.

Le recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie est actuellement en cours. Dès que le poste sera pourvu, des horaires d'accueil plus larges seront de nouveau proposés.

## Sapin

Nous vous invitons à déposer vos sapins sur le parking des associations.

Ils seront récupérés pour être réduits en copeaux et utilisés dans la commune comme paillage. Etalé sur le sol, celui-ci permet en effet de protéger les cultures et d'empêcher la prolifération des herbes folles.

Les sapins les plus résineux seront envoyés à la déchèterie.

**DEPOSEZ VOS SAPINS  
JUSQU'AU 15 JANVIER 2023**



## Recensement

**Rappel.** Cette année, Voisenon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **du 19 janvier au 18 février 2023.**

Pour plus d'informations, Madame GAUTREAU, coordinatrice, se tient à votre disposition en Mairie.

The poster features the French Republic logo and the Insee logo at the top. The main title is 'Recensement de la population 2023' with a house icon. Below it, the question 'Pourquoi me pose-t-on des questions sur...' is followed by four categories: 'mon logement', 'mon foyer', 'mon travail', and 'mes habitudes de vie'. Each category has a list of questions and their purposes. At the bottom, there is a search bar with the URL 'le-recensement-et-moi.fr' and a small note about data protection.

**... mon logement ?**  
Année de construction, surface, etc.  
connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

**... mon foyer ?**  
Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

**... mon travail ?**  
Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc.  
connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

**... mes habitudes de vie ?**  
Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.  
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

**... mes données personnelles ?**  
Nom, prénom, etc.  
vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.

En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

le-recensement-et-moi.fr

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

« La Feuille de Chou de Voisenon » - Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, E-mail : mairie@voisenon.fr  
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon et les associations. Impression : Mairie de Voisenon.